

Un an après l'horreur du 7 octobre

Déclaration de Fabien Roussel, secrétaire national du PCF :

« Il y a un an, jour pour jour, le premier pogrom de l'histoire de ce XX^e siècle a conduit à la mort de 1.200 hommes, femmes et enfants, blessant et mutilant plus de 7.500 personnes. Parmi ces victimes figurent 42 Français.

Ce massacre de masse, visait des Israéliens parce qu'Israéliens, des Juifs parce que Juifs.

Je veux, par ce message, au nom des communistes français, rendre hommage à toutes les victimes. Je veux également témoigner de la solidarité des communistes français avec les familles de celles et ceux qui, le 7 octobre, ont été capturés et pris en otage par le Hamas.

Le Parti communiste français continue d'exiger leur libération immédiate et inconditionnelle, comme le font des centaines de milliers d'Israéliens qui manifestent courageusement pour un cessez-le-feu et la démission de Benyamin Netanyahu. Les responsables de cet acte terroriste doivent répondre de leurs crimes devant la justice internationale.

Ils défigurent le juste combat du peuple palestinien pour que soit reconnu son droit à l'existence nationale et à la paix avec le peuple israélien.

Ce pogrom intervient dans un moment où l'antisémitisme grandit, dans le monde comme en France.

Le PCF, dans son histoire, l'a toujours combattu avec acharnement. Comme il s'est toujours battu contre le racisme, pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et pour la paix.

Un an après, je veux redire également, les crimes du

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2479 – Jeudi 10 octobre 2024

Hamas ne justifient en rien le génocide en cours à Gaza. Ils ne justifient en rien l'accélération de la colonisation en Cisjordanie et les exécutions sommaires dans les territoires palestiniens et les camps de réfugiés. Ils ne justifient en rien les bombardements aveugles au Liban.

Les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis en ce moment-même par les dirigeants de l'État d'Israël empêchent la libération des otages. Ils sont une menace pour la paix dans toute la région, et pour la sécurité même du peuple israélien. Leurs auteurs, eux aussi, répondront de leurs actes devant la justice internationale.

Le PCF est pleinement engagé pour le cessez-le-feu immédiat sur tous les théâtres d'opération. Pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens. Pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine aux côtés de l'Etat d'Israël, sur les frontières de 1967. Pour une solution à deux Etats pour deux peuples vivant en paix, en sécurité et en démocratie, à égalité, sur une même terre.

S'inclinant aujourd'hui devant les victimes du 7 octobre, le PCF condamne, dans notre pays, toute dérive qui prétendrait transformer un conflit politique ayant pour enjeu le partage de la souveraineté sur la terre de Palestine en guerre de religion ou de civilisation.

Notre combat est celui de la paix, de la solidarité entre les peuples, de la justice et du droit.

Nous serons toujours aux côtés des peuples palestinien et israélien et des forces progressistes qui, de part et d'autre, aspirent à la Paix ».

**L'Université d'automne de la Fédération des Landes
du Parti Communiste Français se tiendra le samedi 12 octobre à TARNOS
Jusqu'à 12 h au Parc de la Nature puis à la Salle Maurice Thorez
(en fonction de la météo)
pour le repas partagé et la suite des débats de l'après-midi**

Programme :

8 h 30 / 10 h 30 - **Échanges et débats sur la situation politique et notre organisation départementale.**
Introduction au débat Damien Delavoie

10 h 30 / 12 h 30 - **Municipales 2026.** Intervenant Jean Querbes.

12 h 30 - **Repas sous forme de panier partagé (chacun amène à manger et à boire et on partage)**

14 h 30 - Débat **"Quel avenir pour le Nouveau Front Populaire"** en présence de **Jean-Marc Lespade** et **Axelle Verdière-Bargaoui**

Plénière du 23 septembre 2024 spéciale agriculture

Suite aux importantes manifestations de ce début d'année, la Nouvelle-Aquitaine a été le théâtre d'une mobilisation particulièrement importante, violente même, notamment lors de la première séance plénière du conseil régional le 11 mars 2024. Le conseil régional a donc voté la création d'une Mission d'Information et d'Évaluation (MIE) portant sur l'action de la région en matière agricole et alimentaire.

Près d'une centaine de personnes auditionnée, et 15 réunions organisées sur 4 mois et demi, la MIE a rendu son rapport et ses préconisations à l'attention de l'ensemble des conseillers régionaux. La plénière du 23 septembre fut dédiée à l'agriculture, au rapport de la MIE et de la modification du règlement d'intervention (RI) sur l'hydraulique agricole. Béatrice Tariol et Alain Baché ont participé activement aux travaux de la MIE ainsi que sur d'autres initiatives sur le territoire régional. Les deux conseillers régionaux ont, comme tous les groupes politiques régionaux, à l'exception du RN, voté pour le rapport rendu de la MIE.

Une plénière dédiée aux agricultrices et agriculteurs

Alain Baché, président du groupe Communiste, Écologique et Citoyen a pris la parole en début de séance plénière pour souligner : « *Nous avons été beaucoup à l'écoute, ce qui n'a pas été le cas de tous les groupes et cela risque d'être encore le cas aujourd'hui et qui continueront à faire de la récupération politique* ».

Au début de son propos, il a rappelé quelles étaient les 3 principales revendications de leur mouvement en début d'année :

- ♦ la dignité des agricultrices et agriculteurs dans l'exercice
- ♦ la juste rémunération de leur travail
- ♦ la nécessité de rétablir les conditions et exercices du métier acceptables, que ce soit dans la mission mais aussi dans les contacts, rencontres, visites que nous avons pu avoir dans notre groupe. Pas une agricultrice, pas un agriculteur n'a remis en cause la nécessité de produire sains pour des productions saines et de qualité.

De plus, le conseiller régional a mis en avant la nécessité

« *au regard du travail que nous avons eu, qu'il nous faudra, si nous voulons être à l'écoute, consacrer plus d'argent ou réorienter certaines politiques et augmenter dans les prochaines exercices le budget consacré aux enjeux agricoles* ». Cependant, Alain Baché l'a exprimé « *Il y aura aussi et cela nous avons pu le mesurer, des efforts à faire en lien avec les autres collectivités partenaires* », en citant les départements tels que la Corrèze, les Landes, le Lot-et-Garonne et la Haute-Vienne, mais aussi des communautés d'agglomération comme celles du Pays Basque qui accompagnent elles-aussi les politiques agricoles, alors que d'autres sont moins volontaristes. Pour autant, selon le président du groupe CEC, il est indéniable que la question budgétaire doit suivre, « *plus de budget veut aussi dire plus de moyens financiers pour notre collectivité, là est un enjeu. Il ne faut pas se mentir, cacher la vérité ou fuir ses responsabilités* ». Ajoutant à ses propos une grande méfiance budgétaire au niveau national, il craint que l'austérité qui est annoncée pour nos collectivités pourrait porter un nouveau coup de poignard contre la profession agricole et tous les enjeux qu'il y a autour. Dans son intervention, il a affirmé que la région devait se battre pour une agriculture saine et de qualité ayant l'ambition que les agricultrices et les agriculteurs puissent se dégager un revenu leur permettant de vivre dignement.

L'élu régional a réaffirmé que cela implique des prix rémunérateurs pour leurs productions, avec comme corollaire des coefficients multiplicateurs justes et maîtrisés.

Toutefois, Alain Baché a mis en avant que la région doit se donner pour ambition de produire ce dont elle a besoin pour nourrir les populations afin de lutter contre les importations (souvent non conformes aux règles sanitaires nationales) impliquant une politique ambitieuse de la collectivité pour aider au renouvellement des générations mais aussi dans

l'installation de nouveaux agriculteurs.

De plus, exprimant son inquiétude quant à la situation politique actuelle, Alain Baché a interpellé ceux qui soutiennent le nouveau gouvernement et les parlementaires qui sont dans notre assemblée pour qu'ils mettent en adéquation leurs envies politiques exprimées dans l'hémicycle et que le budget national agricole soit en conformité avec leurs



positions.

En conclusion, il a tenu à remercier et féliciter l'ensemble des agentes et agents de la collectivité en signalant auprès du gouvernement, aux parlementaires, qu'ils pensent simplement à augmenter leurs salaires, le point d'indice de la fonction publique et à leur donner de meilleures conditions de travail. « *Ce sont les meilleurs remerciements que nous pourrions leur faire* ».

Communication sur le rapport de la MIE

Béatrice Tariol, conseillère régionale et membre de la MIE, s'est exprimée en rappelant que « *tout en constatant le sérieux et la qualité du travail effectué par la mission, le sérieux et la qualité du rapport final, il reste cependant à notre avis quelques questions essentielles qui n'y sont abordées que trop rapidement, même s'il est vrai que le conseil régional ne décide ni des politiques nationales, ni de la politique européenne* ».

Elle a précisé que les sujets en question sont le revenu des paysans, la lutte contre les déséquilibres environnementaux, la nécessité pour chacune et chacun de pouvoir s'acheter une nourriture saine et suffisante, et donc de disposer d'un revenu décent.

La membre de la MIE a tenu à rappeler que « *d'ici dix ans, près de 45% des agricultrices et agriculteurs seront en âge de prendre leur retraite alors même que les installations nouvelles ne compensent aujourd'hui qu'un peu plus de moitié des départs* ». Pointant la nécessité de ne pas renier la science et l'innovation, elle a mis en avant que les paysans et l'agriculture, eux-aussi, ont droit au progrès scientifique et technique, ils en ont même besoin.

Précisant que sans renier l'innovation et la science, elle a affirmé qu'il est urgent de renouer avec des pratiques rendant les agricultrices et agriculteurs moins dépendants du crédit bancaire, reposant entre autres sur les grands principes de l'agroécologie, avec clé de voute le complémentarité entre espèces animales et végétales, le bouclage des cycles de l'eau et des nutriments ou encore le maintien de la biodiversité.

Béatrice Tariol a exposé qu'une des raisons de la crise est l'importance croissante du capital dans le fonctionnement de l'activité agricole : « *Comment aider les petites et moyennes exploitations, favoriser les reprises familiales, si des capitaux énormes s'emparent des terres et des exploitations devenues hors de prix ; si les politiques nationales et européennes soutiennent pour des raisons de concurrence, les profits de l'agrofourmiture en promouvant et subventionnant des solutions technicistes et aliénantes qui entretiennent le surinvestissement et la substitution de quantité de travail par du capital au détriment de l'emploi ?* ».

Elle a affirmé qu'avec le dégonflement de stock de capital à reprendre, la transmission serait indéniablement facilitée, ce qui ouvrirait le champ des possibles de l'installation, en lien avec une politique de régulation foncière renforcée. La conseillère régionale a aussi demandé un soutien plus important en direction de l'enseignement public agricole qu'il faut soutenir pour améliorer l'installation et créer des vocations, indispensables à cette profession.

Béatrice Tariol a dénoncé la multiplication des accords de libre-échange qui favorisent les productions agricoles à bas coûts, mais qui ne respectent pas nos normes de production en matière

de santé et d'environnement. Il s'agit là d'une concurrence déloyale pour notre agriculture.

Enfin, la conseillère régionale a mis en avant « *qu'au-delà de nos remarques sur le fond et compte-tenu des compétences consenties à la région, notre majorité y défend les revenus des paysans, exprime notre inquiétude sur les conséquences du changement climatique et notre volonté de travailler à la combattre. Pour conclure, même avec ces insuffisances, cette mission a été intéressante et doit être suivie d'effets. Nous nous réjouissons d'avoir pu intégrer quelques propositions dans son compte-rendu* ».

Modification du règlement d'intervention sur l'hydraulique agricole

Une modification du règlement d'intervention sur l'hydraulique agricole a été présentée en séance plénière. Parmi les très gros ajustements, il a été question de revenir sur les éco-conditionnalités pour obtenir l'aide en investissement des infrastructures hydrauliques agricoles et de les mettre au minimum de ce qu'est la réglementation européenne.

Alain Baché, conseiller régional et membre de la MIE, a pris la parole pour donner le sentiment du groupe : « *Je pense très sérieusement que nous aurions dû travailler en amont de la préparation de cette séance plénière sur l'hydraulique agricole. Dans ce cas, nous maintenons notre amendement* ».

Dans le cadre de cette délibération, les conseillères régionales et conseillers régionaux ont déposé un amendement visant à la réintégration d'éco-conditionnalités. La réglementation européenne pose des grands principes laissant son interprétation à la largesse des pouvoirs publics et des collectivités locales.

L'eau sera éminemment un sujet politique à l'avenir tant la tension hydrique sur certains territoires interroge. Les aides régionales ne peuvent être distribuées sans avoir la garantie que les éco-conditionnalités protègent aussi bien les agricultrices et agriculteurs, mais aussi les consommateurs.

Devant l'importance du sujet de l'hydraulique agricole, les éco-conditionnalités posées par le précédent règlement d'intervention (voté en octobre 2023) doivent être réintégrées afin que la qualité de l'eau, son utilisation et sa quantité permette à l'agriculture d'être résiliente et nourricière.

L'amendement proposé a été rejeté évoquant la confiance dans le futur contrat de transition agroécologique.

L'ensemble de la délibération a été soumise au vote, le groupe CEC s'est abstenu en raison de la nécessité de conditionner les aides publiques à une importante transition agroécologique.■

CARNET

Notre camarade et amie Josette Jouglain d'Ygos nous a quittés le 19 août dans sa 97ème année, entourée de l'affection des siens.

Elle fut de longues années une militante assidue du PCF. Jusqu'à son dernier souffle, elle était une fidèle lectrice des Landes Républicaines.

À ses enfants Didier et Pierre, à ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, la Fédération des Landes du PCF et le journal Les Landes Républicaines adressent leurs plus sincères condoléances.■

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Une suspension de séance qui en dit long sur le vrai visage du RN !

En fin de matinée, alors que le débat sur la communication du rapport de la MIE était bien entamé, les élus du Rassemblement National ont pris des positions à l'encontre de ce qui était défendu dans le projet de leur candidate à la présidentielle.

Après des propos sur le soutien à la prévention des suicides des agricultrices et agriculteurs, Alain Baché a tenu fortement à rappeler les ambiguïtés du RN sur l'agriculture nationale et néo-aquitaine : « *Les propos du RN sont démagogiques et sont la preuve qu'ils sont des marchands d'illusion. Je vais reprendre quelques votes qui sont été les leurs à l'Assemblée Nationale :*

♦ *Quand il s'agit de dire que vous aimez et défendez les agricultrices et les agriculteurs, quand il s'agit de voter des mesures à l'Assemblée pour garantir aux paysans des prix respectueux de leur travail et mettre un terme aux marges abusives de la grande distribution, vous vous abstenez*

♦ *Quand il s'agit de voter contre les lois EGALIM et de s'opposer à la stratégie européenne « de la ferme à la fourchette » avec l'objectif de 100% de viandes d'origine française dans les cantines scolaires, vous votez contre*

♦ *Et le pire, c'est quand un de vos collègues, après un drame touchant un agriculteur s'étant pendu, Julien Odoul plaisante et demande si la corde était française... ».*

« *Donc, Madame Diaz, vous n'aimez ni les gens, ni les agricultrices et les agriculteurs, vous n'êtes que des marchands d'illusion* ».

Après que les faits sur les votes contradictoires du RN sur l'agriculture vis-à-vis de leurs prises de parole, aient été rappelés, Edwige Diaz, conseillère régionale du RN, a demandé une suspension de séance ainsi que des excuses de la part d'Alain Baché. Ce malaise ressenti par le RN jusqu'à cette demande de suspension de séance n'est que l'illustration de ce qu'est réellement le RN. Bien évidemment, les excuses demandées n'ont pas été faites...

Ils nous mentent !

Des paroles aux actes, il n'y a rien en accord :

- ♦ Dans le cadre des préconisations sur l'agroécologie et sur l'agriculture biologique, le RN se défend d'être vent debout contre, alors qu'il y a une mesure programmatique portant sur un plan de soutien aux filières biologiques... des paroles, des actes en opposition !
- ♦ Il souhaite que le renouvellement des générations soit un véritable engagement de l'Etat et des collectivités locales, sauf qu'il vote contre l'installation de 25.000 agricultrices et agriculteurs par an à partir de 2026.
- ♦ Il dit défendre les salariés agricoles, mais en réalité, il est le premier à déposer une proposition de loi visant à supprimer le repos hebdomadaire des salariés agricoles.
- ♦ Lors de la plénière régionale, il défend les formations professionnelles et continue sur l'agriculture... mais il dépose au même moment des amendements visant à l'ouverture à l'enseignement privé des formations agricoles.

Autant de raisons nous montrent le vrai visage du RN : l'incohérence et l'inconsistance politiques !■

INTOLÉRABLE CASSE POSTALE

Le facteur de Santa Cruz/ Affalé sur son cheval/ Ressemble à ouna médouse/ Sous le soleil tropical...Il a beau somnoler/ Dès qu'il voit une maison/ Il se met à brailler/ Du fond de l'horizon...Ohé les muchachas/ J'apporte le courrier/ Ohé les muchachas/ Voici les P T T...Car le facteur s'en va/ De maison en maison/ Pour sûr que ce gars là/ Travaille pour la nation...Ohé les muchachos/ J'apporte le courrier/ Restez pas là les gosses/ Et place aux P T T... Extrait de la chanson «Le Facteur de Santa-Cruz» créée en 1957, musique Frank Barcellini (1920-2012), paroles Fernand Bonifay (1920-1993), interprète Lily Fayol (1914-1999). On est au début d'une série de manœuvres pour réduire la portée du service public postal. La «votation citoyenne» du 3 octobre 2009 organisée par le Comité national contre la privatisation de La Poste mais devenue capitaliste, qui réunit syndicats, partis, municipalités, a débouché sur la loi postale de 2010 qui a donné la concession du service universel postal (Courrier, réseau, services financiers et presse) pour 155 ans mais renégociée en 2025 car aucun autre opérateur ne s'est présenté. Sur les 15 milliards de dette de La Poste, 5 milliards sont dus au manque de compensation par l'Etat (surtout le courrier). En 2022, l'accord d'acheminement de la presse n'a rien réglé. La Poste réfléchit à des propositions pour mettre tout ça à plat, poussée par la CDC (caisse des dépôts et consignations) qui ne veut plus mettre de l'argent si l'état reste passif et le gouvernement Barnier ne va rien régler. Un «comité des services publics» attaché au Conseil d'Administration de La Poste, un calendrier pour 2026 et un vote au parlement prévu en juillet 2025 en procédure accélérée, vise à récupérer un maximum de subventions publiques tout en réduisant les missions de service public. Le gouvernement Castex avait alloué 520 M€/an au titre de la compensation du courrier en juillet 2021 et La Poste supprimait le J+1 pour passer à J+3. Il n'y a à ce jour aucune étude sur le fameux "J+1 par mail" censé se substituer au timbre rouge. Les premières propositions du comité de service public sont dans la ligne d'un désengagement, notamment, - Passage à J+4 de la gamme courrier - Augmentation des price-cap tarifaires (tarifs maximum possible)- Passage 2 à 8% des boîtes aux lettres des usagers en batteries CIDEX. Le facteur va se raréfier de manière drastique. Coté réseau, les bureaux de poste existants deviendront relais ou agences postales, aux frais des contribuables puisque le financement des infrastructures immobilières et techniques et les salaires passent du budget de La poste à celui de l'état avec la niche fiscale de 177 M€/an que le gouvernement veut soulager de 50 M€. Dans les services financiers, tous les impacts sur le réseau postal sont générés par la banque postale principale utilisatrice. Quant à la diversification des activités, quand ça fonctionne, c'est au détriment de l'emploi dans d'autres secteurs, comme pour le passage du code au détriment de la préfectorale ou encore le portage des repas à domicile qui impacte des emplois aidés ou en insertion des Centres communaux d'action sociale (CCAS) pour un bénéfice minime. LA POSTE a obligation de maintenir un réseau d'au moins 17 000 points de contact et pas plus de 10% de la population d'un département ne doit être éloignée de plus de 5km ou de plus de 20mn en auto du contact postal le plus proche. Interrogé sur sa responsabilité dans la disparition de la présence postale, le PDG Philippe Wahl (né le 11/03/1956 à Sarralbe) s'est défilé en disant que ça lui "coûtait 400 M€ par an". Pour économiser 50 M€ sur les 177 consacrés à financer le maintien de la présence postale, le gouvernement pousse à fermer des milliers de points de contact sur le territoire. L'accès au service postal n'est pas une priorité (L'accès au service postal n'est plus une priorité).■

Roger La Mougne